



Le <u>TRIBUNAL DE COMMERCE D'ALENCON</u> / **T**: 02.33.26.08.77 a tenu son audience solennelle de rentrée lundi 22 janvier et a ainsi dressé le bilan de l'année 2023. En 2023, le nombre de procédures collectives a augmenté de 23% par rapport à l'année précédente (144 traitées en 2023, dont 25 redressements judiciaires, 15 liquidations judiciaires, 78 liquidations judiciaires simplifiées). Le nombre d'injonctions à payer a augmenter de 18% tandis que les formalités ont diminué de 7%. Enfin, 1 572 entreprises se sont inscrites au registre des commerces et des sociétés et 1 033 ont été radiées. www.greffe-tc-alencon.fr